



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères et européennes : fonctionnement

Question écrite n° 15056

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'information de nos ressortissants sur la dangerosité de certaines destinations à l'étranger. En effet, le drame survenu en Mauritanie, à la veille de Noël, dont une famille française a été malheureusement la victime, a montré que le tourisme libre pouvait s'avérer particulièrement dangereux, face aux bandes de bandits ou aux groupes terroristes en Afrique. Ce « tourisme libre » mériterait d'être contrebalancé par une information préalable sur les dangers que peuvent présenter certaines destinations, en raison de situation d'instabilité politique ou de conditions de sécurité non assurées. Ces informations s'avéreraient nécessaires, notamment avant la période des congés. Il lui demande donc de lui indiquer s'il compte mettre en place cette action d'information.

Texte de la réponse

Cet outil d'information préalable existe déjà, depuis 1999 : il s'agit des fiches « Conseils aux voyageurs » sur le site Internet France Diplomatie (ww.diplomatie.gouv.fr/voyageurs). Le site comporte une page d'accueil où figurent la liste déroulant des pays, l'affichage des « dernières minutes » (avec des informations ou événements ponctuels méritant d'être mis en lumière), des conseils généraux de sécurité, éventuellement une carte géographique avec les zones déconseillées, les transports, la législation entrée/séjour, la santé, des compléments (us et coutumes, divers, législation concernant la drogue notamment), des rubriques dédiées à des sujets précis (grippe aviaire, sécurité des transports aériens...) et des « fiches réflexes » (avant de partir, vol/agression, séismes, santé/vaccinations, piraterie maritime, ouragans, incarcération, etc). Ces fiches sont régulièrement et soigneusement actualisées - plus de 70 fiches pays mises à jour par mois - , selon l'évolution de la situation ou des conditions de sécurité de chaque pays (186). Elles sont consultées en moyenne 300 000 fois par mois par les internautes, sans compter les voyageurs et tours opérateurs, dont beaucoup, dans un esprit de sérieux et de responsabilité, en tiennent le plus grand compte pour l'élaboration de leurs programmes.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15056

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 425

Réponse publiée le : 25 mars 2008, page 2563